

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4303- VENDREDI 29 JUILLET 2022

EVÉNEMENTS DE GOMA

Le gouvernement exige l'évaluation du processus de retrait de la Monusco

Un dialogue doit être organisé entre les deux parties dès le retour au pays de la cheffe de la Mission onusienne en RDC, Bintou Keita.

Les récents événements ayant causé mort d'hommes dans la ville de Goma et ses environs au Nord-Kivu ont eu comme effet immédiat une évaluation commune (Gouvernement-Nations unies) du processus de retrait de la force onusienne présente en République démocratique du Congo (RDC) depuis 1999. Le gouvernement tient mordicus à faire le point sur ledit pro-

cessus avant de solliciter son éventuelle accélération. Il a promis de s'atteler sur la question du retrait de la Monusco au retour de la représentante du secrétaire général des Nations unies en RDC et cheffe de la Monusco, Bintou Keita. Un dialogue doit être organisé entre le gouvernement congolais et la Monusco en prévision du processus de retrait de la Mission onusienne en RDC. Un retrait réclamé à cor et à cri par la population congolaise dès avant la fin du régime Kabila.

Page 3

SANTÉ

La RDC dotée d'une politique de lutte contre les hépatites

La douzième édition de la Journée mondiale de lutte contre les hépatites, célébrée le jeudi 28 juillet à travers le monde, a pour thème : « Rapprocher de l'offre de soins de l'hépatite des établissements de santé primaires et des communautés afin que les personnes aient un meilleur accès au traitement et aux soins quel que soit le type d'hépatite dont elles sont atteintes ». La célébration de cette Journée instituée par l'OMS depuis 2010 vise à at-

tirer l'attention de la communauté internationale sur la menace que représentent les hépatites pour la santé publique dans le monde, et inciter les Etats à combattre ce fléau. A l'occasion de la célébration de cette journée, le ministre de la Santé, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani a, dans son adresse à la nation, expliqué les efforts que fournit le gouvernement pour organiser la riposte à ces maladies.

Page 3



Le ministre de la Santé, le Dr Jean-Jacques Mbungani

CHAN 2023 - PRÉPARATION

Egalité d'un but partout entre le Congo et la RDC A' à Brazzaville



Les Léopards A' à l'entraînement la veille du match contre les Diables rouges A' à Brazzaville

Pour sa première rencontre avec les Léopards locaux de la RDC, le sélectionneur Otis Ngoma se contente d'un résultat d'égalité de ses joueurs, en match amical international contre

les Diables rouges A' à Brazzaville. Un deuxième match de préparation des éliminatoires du Chan entre les deux équipes est prévu à Kinshasa.

Page 6

YANGO

Mega Mingiedi perturbe la circulation à Kintambo Magasin



: Mega Mingiedi en performance en pleine chaussée perturbe la circulation (Adiac)

Diversement interprétée et objet de curiosité des passants, piétons, passagers, chauffeurs et motards, la performance de l'artiste plasticien, parti du parking jusqu'à la chaussée, première de la biennale dans un es-

pace à aussi grande fréquentation que ce carrefour suivie de près, a ralenti le trafic sans constituer une entrave à la circulation routière les quelques minutes de son parcours, le 18 juillet.

Page 5

ÉDITORIAL

Engins

La récente réception des engins agricoles par le gouvernement témoigne de sa volonté de rendre effectif le programme de modernisation de l'agriculture congolaise. L'objectif étant d'augmenter la production, en vue d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, et surtout de réduire les coûts des importations des produits de consommation.

Le nombre de tracteurs, quarante au total, peut paraître insignifiant au regard des besoins exprimés et des espaces cultivables. Cependant, il est possible dans un premier temps de faire beaucoup avec peu en attendant une acquisition plus importante qui permettra aux agriculteurs de travailler sur de grandes étendues à travers le pays.

L'acquisition de ces types de machines ne devrait pas être du seul ressort de l'Etat, il serait utile que les privés appelés à prendre la main bénéficient de facilités et de l'accompagnement des pouvoirs publics, notamment dans la formation des opérateurs agricoles. L'implantation attendue d'une unité de montage des tracteurs au complexe industriel de Maloukou, dans le district d'Ignié, permettra sans doute d'anticiper et résoudre les problèmes techniques.

La mise en place de cette usine limiterait le recours aux commandes souvent onéreuses à l'étranger, à l'heure où les zones agricoles protégées d'Etsouali et de Ngo-Kouraté, dans les Plateaux, et Malolo, dans le Niari, donnent le ton de la mécanisation de l'agriculture congolaise.

Au-delà de la volonté de disposer suffisamment de tracteurs, veiller à ce que ceux-ci soient mieux utilisés constitue un autre défi pour la tutelle qui n'est autre que le ministère de l'Agriculture. Le pari étant de taille, espérons que des garde-fous seront placés pour atteindre l'objectif de la rentabilité.

Le Courrier de Kinshasa

MANIFESTATIONS POPULAIRES

L'Unicef condamne l'utilisation des enfants

Dans un communiqué rendu public, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef)/RDC appelle les parents, les autorités locales et les représentants de la société civile à prendre les mesures nécessaires afin de s'assurer que les enfants soient protégés de toute manipulation en période de troubles.



Les enfants doivent être protégés pendant les manifestations populaires

«L'Unicef condamne l'instrumentalisation des enfants à des fins politiques et appelle les autorités, les membres de la société civile et les parents à garder les enfants à l'abri des manifestations afin de les protéger»

Selon l'agence onusienne, l'utilisation d'enfants lors des manifestations populaires constitue une violation grave de leurs droits et peut leur faire courir des risques élevés. C'est dans ce cadre qu'elle plaide pour que "le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC), les mouvements de la société civile et les parents prennent des mesures appropriées pour

prévenir l'utilisation et la manipulation des enfants lors des manifestations populaires et rappelle que les enfants doivent être protégés en tout temps". «L'Unicef condamne l'instrumentalisation des enfants à des fins politiques et appelle les autorités, les membres de la société civile et les parents à garder les enfants à l'abri des manifestations afin de les pro-

téger », a déclaré Grant Leaity, représentant de l'Unicef en RDC. Les enfants devraient être parmi les premiers à recevoir protection et assistance. L'Unicef plaide pour l'instauration d'un environnement protecteur qui contribuera à prévenir et à combattre la violence, la maltraitance et l'exploitation des enfants. Rappelons que lors des récents événements qui se sont déroulés notamment à Goma et dans certaines autres localités du Nord-Kivu, de nombreux enfants ont rejoint les camps de manifestants. Ils ont été exposés à la violence et aux échanges de coups de feu entre manifestants et forces de l'ordre.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane

Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olaboure
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ

La RDC dotée d'une politique de lutte contre les hépatites

La douzième édition de la Journée mondiale de lutte contre les hépatites, célébrée le jeudi 28 juillet à travers le monde, a pour thème : « Rapprocher de l'offre de soins de l'hépatite des établissements de santé primaires et des communautés afin que les personnes aient un meilleur accès au traitement et aux soins quel que soit le type d'hépatite dont elles sont atteintes ».

La célébration de cette Journée instituée par l'OMS depuis 2010 vise à attirer l'attention de la communauté internationale sur la menace que représentent les hépatites pour la santé publique dans le monde, et inciter les Etats à combattre ce fléau. A l'occasion de la célébration de cette journée, le ministre de la Santé, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbugani a, dans son adresse à la nation, expliqué les efforts que fournit le gouvernement pour organiser la riposte à ces maladies. « La RDC, notre pays, a une vision claire de la lutte contre les hépatites telle que voulu par le chef de l'Etat, à savoir l'augmentation de la couverture de diagnostic et de la prise en charge ainsi que la réduction des coûts des interventions liées à cette maladie conformément à la politique sanitaire axée

sur la couverture santé universelle. Dans cette optique, le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention s'est doté, depuis cette année 2022, d'une politique, d'un plan stratégique et des directives techniques claires de lutte contre les hépatites », a-t-il déclaré. Il a, en outre, laissé entendre qu'on ne saura parvenir à l'élimination des hépatites d'ici 2030 sans interventions de santé publique fortes et coordonnées, avec une participation communautaire optimale en matière de prévention et de traitement dans le cadre de la couverture sanitaire universelle.

Tout en remerciant les partenaires qui soutiennent la RDC dans la lutte contre les hépatites, le ministre de la Santé les a invités à accorder « une attention particulière et prioritaire plus accrue aux hépatites et à œuvrer pour promouvoir un ren-



Le ministre de la Santé, le Dr Jean-Jacques Mbugani

« une attention particulière et prioritaire plus accrue aux hépatites et à œuvrer pour promouvoir un renforcement du partenariat public-privé pour une meilleure synergie d'action »

forcement du partenariat public-privé pour une meilleure synergie d'action ». Le Dr Jean-Jacques Mbugani reste convaincu qu'avec l'engagement de tout le monde,

le pays pourra se mettre en ordre utile vers l'atteinte de l'objectif d'élimination des hépatites virales B et C en tant que menace grave de santé publique, d'ici 2030. Pour rappel, selon l'OMS, chaque année, on enregistre dans le monde en moyenne un million cent mille décès causés par les hépatites B et C ; neuf millions quatre cent mille personnes sont sous traitement contre une infection chronique par le virus de l'hépatite C ; 10% des cas d'infection chronique par le virus de l'hépatite B sont diagnostiqués et 22 % d'entre eux sont traités ; 42% des enfants dans le monde bénéficient de la dose de naissance du vaccin contre l'hépatite B. En RDC, les données disponibles sur les hépatites au sein de la population indiquent que les hépatites B et C sont présentes dans l'ensemble du pays et constituent une priorité de santé publique.

Blandine Lusimana

EVÉNEMENTS DE GOMA

Le gouvernement exige l'évaluation du processus de retrait de la Monusco

Un dialogue doit être organisé entre les deux parties dès le retour au pays de la cheffe de la Mission onusienne en RDC, Bintou Keita.

Les récents événements ayant causé mort d'hommes dans la ville de Goma et ses environs au Nord-Kivu ont eu comme effet immédiat une évaluation commune (Gouvernement-Nations unies) du processus de retrait de la force onusienne présente en République démocratique du Congo (RDC) depuis 1999. Le gouvernement tient mordicus à faire le point sur ledit processus avant de solliciter son éventuelle accélération. Il a promis de s'atteler sur la question du retrait de la Monusco au retour de la représentante du secrétaire général des Nations unies en RDC et cheffe de la Monusco, Bintou Keita. Un dialogue doit être organisé entre le gouvernement congolais et la Monusco en prévision du processus de retrait de la Mission onusienne en RDC. Un retrait réclamé à cor et à cri par la population congolaise dès avant la fin du régime Kabila.

Pour sa part, la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) semble avoir déjà fait sa propre évaluation des résolutions des Nations unies qui n'ont pas permis d'éradiquer les groupes armés dans l'est de la RDC. Dans un récent communiqué, elle a dit avoir compris la colère des compatriotes à manifester pour exiger le départ de la Mission des Nations unies pour la stabilisation du Congo (Monusco). « Le gouvernement de la République démocratique du Congo et la Monusco ont montré leurs limites dans leur mission de sécuriser les populations exposées aux attaques des groupes armés en RDC. Après deux décennies, les gouvernements qui se sont succédé et les différentes résolutions des Nations unies n'ont pas réussi à neutraliser les groupes armés nationaux et internationaux », a indiqué le communiqué de la Céncó.

Jules Tambwe Itagali

DÉMOGRAPHIE

La population mondiale atteindra 8 milliards d'habitants le 15 novembre

La planète sera occupée par 8 milliards d'habitants à compter du 15 novembre prochain. L'Inde deviendra le pays le plus peuplé du monde en 2023, détrônant la Chine, dans un contexte de baisse des taux de croissance, selon le rapport de l'ONU, intitulé « Perspectives de la population en 2022 ».

La population mondiale va dépasser les 8 milliards d'habitants avant la fin de cette année. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a déclaré : « Nous attendons la naissance du huit milliardième habitant de la planète Terre. C'est l'occasion de célébrer notre diversité, de reconnaître notre humanité commune et de nous émerveiller des progrès en matière de santé qui ont permis d'allonger la durée de vie et de réduire considérablement les taux de mortalité maternelle et infantile ». Ajoutant : « Dans le même temps, c'est un rappel de notre responsabilité partagée de prendre soin de notre planète, et un moment pour réfléchir aux domaines dans lesquels nous ne respectons pas encore nos engagements les uns envers les autres ». La population mondiale croît à son rythme le plus lent depuis 1950, en passant sous la barre des 1% en 2020. Pour de nombreux pays, la fécondité a diminué ces dernières décennies. Deux tiers vivent dans un pays ou une zone où la fécondité est inférieure à 2,1 naissances par femme.

Entre 2022 et 2050, la population de 61 pays ou zones devrait diminuer de 1% ou plus, à cause de faibles taux de fécondité et/ou de taux d'émigration.

L'Afrique subsaharienne va contribuer à plus de la moitié d'ici à 2050

Plus de la moitié de l'augmentation prévue de la population mondiale jusqu'en 2050 sera concentrée dans huit pays, dont 5 pays africains (Égypte, Éthiopie, Nigéria, République démocratique du Congo et Tanzanie), et deux pays d'Asie (Inde, Philippines). « Une croissance démographique rapide rend plus difficile l'éradication de la pauvreté, la lutte contre la faim et la malnutrition, et l'augmentation de la couverture des systèmes de santé et d'éducation. À l'inverse, la réalisation des Objectifs de développement durable, en particulier ceux qui concernent la santé, l'éducation et l'égalité des sexes, contribuera à réduire les niveaux de fécondité et à ralentir la croissance démographique mondiale », a déclaré le secrétaire général adjoint de l'ONU

aux affaires économiques et sociales, Liu Zhenmin.

Une modification de la pyramide des âges dans des pays en développement

Le rapport note une augmentation de la population en âge de travailler (entre 25 et 64 ans) dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, et certaines régions d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes, grâce aux récentes réductions de la fécondité. Une modification de la pyramide des âges qui offre une opportunité, limitée dans le temps, d'accélérer la croissance économique par habitant. « Pour maximiser les avantages potentiels d'une répartition par âge favorable, les pays doivent investir dans le développement de leur capital humain, en garantissant l'accès aux soins de santé et à une éducation de qualité à tout âge et en favorisant les possibilités d'emploi productif et de travail décent », a recommandé le Département des affaires économiques et sociales dans un communiqué.

Noël Ndong

INTERVIEW

Sara Alonso Gómez : « Nous avons eu raison de ne pas lâcher le morceau »

Co-commissaire de Yango, la biennale de Kinshasa en cours jusqu'au 14 août, l'historienne de l'art cubaine a lancé l'événement le 13 juillet, suivi ses débuts qu'elle raconte dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Yango II a enfin commencé, comment vivez-vous ce moment tant espéré ?

Sara Alonso Gómez (S.A.G.) : Cette espèce de spontanéité et le relais assuré par les artistes qui relèvent le défi de la biennale, c'est l'une des plus belles choses que j'ai vécues ces jours-ci. Ils s'approprient complètement le thème qui est quasiment cet appel à ne plus attendre demain, à avoir des espèces, de l'argent pour faire telle ou telle autre chose, attendre d'avoir le cadre parfait, idéal pour montrer leurs travaux. Ils bougent et nous rejoignent dans cette expérience collective. Pour ma part, c'est très beau de voir que, je pense que c'est aussi le cas pour Yala, qu'étant à l'origine de cet acte conceptuel, cet appel de la note curatoriale, ce concept général de faire une biennale processuelle et à ne pas être forcément seulement dans la « République de la Gombe », le projet n'en est plus un, il est réalisé par les artistes. Il appartient aux artistes, je trouve cela d'une beauté éblouissante. En tant que commissaire, je n'aurais pas pu imaginer plus touchant que cela. Je me sens comblée dans mon travail

parce que les artistes ont tout à fait réussi à relever le défi et à s'approprier le thème et à en user chacun à sa façon.

L.C.K. : Co-commissaire de Yango II avec Yala, cette biennale est née dans un contexte assez particulier qui a bouleversé le cours normal de la vie à l'échelle mondiale. Quel a été votre plus gros défi ?

S.A.G. : Cette seconde édition de la biennale a été construite dans un contexte extrêmement complexe qui dépassait les frontières de la RDC. L'événement a vu le jour en février 2020, les premiers ateliers ont lancé Yango II. Puis trois semaines plus tard, nous étions tous confinés en Europe. Le lien que nous voulions construire dans une grande proximité avec la communauté artistique sur place et tous les acteurs rencontrés depuis la première venue avec Yala en septembre 2019, il était radicalement coupé.

Le pire c'est que nous ne savions pas combien de temps cette rupture allait perdurer. Pendant assez longtemps, nous avons espéré pouvoir revenir à Kinshasa le plus vite, ce n'était juste pas possible. Ainsi, pendant une année et



Sara Alonso Gómez ravie d'être entourée d'artistes lancés dans l'aventure (DR)

demie, la biennale est devenue diasporique. Cela a défini plusieurs choses dans notre fonctionnement et la manière dont nous avons dû réinventer notre projet. C'était de loin le plus gros défi à surmonter parce que nous voulions atterrir à tout moment à Kinshasa mais ce n'était pas possible. Le lien rompu restait fondamental, c'était la réalité la plus difficile. D'où le bonheur d'être de retour à Kinshasa et de voir enfin les choses se concrétiser. Ce n'est pas forcément dans le format, la façon et l'ampleur que nous avons imaginés au départ. Kinshasa devait recevoir des artistes de toutes les latitudes, des résidences artistiques étaient en vue. Nous voulions absolument créer des liens avec les artistes en amont pour qu'ils produisent des choses en lien avec la ville et sa propre dynamique. Cela n'a pas été possible en partie. Mais je pense qu'un projet aussi ambitieux que l'est celui-ci traversera toujours des complexités, aura des défis importants à surmonter. Dans notre cas, c'était notamment la crise sanitaire et toutes ses conséquences sur le projet.

L.C.K. : Deux ans plus tard, les choses se mettent en place. Avec des défections sur le parcours, les contours ont changé. Quel est votre ressenti, pensez-vous pouvoir bien faire tout de même ?

S.A.G. : Je pense que oui. Il a fallu s'adapter tout le temps et l'on a quand même toujours

réussi à trouver de bonnes solutions en fonction de chaque contexte et défi. Mon ressenti est que l'énergie est très belle. L'on a réussi par exemple à faire dialoguer deux générations, à les mettre à nouveau face-à-face, à créer des choses, travailler ensemble, à regarder en face leur avenir en tant qu'artistes à Kinshasa mais aussi à l'échelle internationale. Pour moi, c'est la plus grande réussite de cette édition. Je pense que ce lien était coupé pendant assez longtemps. Du coup, Yango revient avec beaucoup d'énergie grâce à une équipe renouvelée et un projet pour l'avenir qui peut répondre aux besoins de la communauté artistique sur place. Il me semble important que les artistes répondent d'une certaine façon à l'objectif, cet appel de Yango qui ne peut se réaliser qu'avec eux. Après deux ans et demi de travail, les difficultés, le départ de certains artistes, l'on se retrouve quand même. Kinshasa regorge de beaucoup d'artistes. Ceux qui étaient hésitants il y a quelques mois nous ont rejoint, participent, s'approprient les espaces publics et font de nouvelles propositions. Ils ne veulent pas rater cette opportunité, cet espace de cohabitation et de partage, ils en ont aussi besoin.

L.C.K. : Sur le terrain, qu'est-ce qui paraît gêner le bon déroulement de Yango en ce moment ?

S.A.G. : Un autre défi se révèle assez important. Il est plutôt

scénographique, associé aux lieux. Les négociations avec les institutions, les propriétaires sont extrêmement complexes, très souvent des accords tombaient à l'eau trois semaines plus tard. Les désistements répétitifs de ceux qui s'étaient engagés à nous soutenir, propriétaires d'espaces privés ou administrateurs d'espaces publics ont énormément compliqué notre mode de fonctionnement et beaucoup retardé certaines installations. C'est une difficulté importante pour la production de l'événement. Cela nous a même parfois mis face à des incertitudes ne sachant pas si le lendemain nous pourrions montrer une pièce ou une œuvre. Cependant, l'équipe kinoise est très efficace dans l'invention, l'imagination d'une exposition qui puisse vraiment conquérir la ville.

L'on en arrive à penser que Yango n'appartient pas forcément à des murs et des salles. L'on ne va pas s'enfermer dans des salles et des institutions, on va plutôt sortir. Au-delà de nos réflexions avec Yala de dépasser les frontières de la « République de la Gombe », il s'en est ajoutée une autre avec l'équipe sur place quitte à aller au-delà des murs existants qui pourraient accueillir des expositions. Lors des démarches réflexives instaurées dans les workshops en février 2020 nous avons beaucoup ciblé des parkings, des églises, des ronds-points, etc. Et là, c'est une biennale qui s'installe vraiment dans ces espaces-là. Bien entendu, il faut des permis sans quoi il n'est pas possible de se produire. Tous les jours, il y a parfois des soucis à régler jusqu'à la dernière minute. Nous vivons une grande aventure humaine avant tout. Chaque personne y apporte un petit grain en tant qu'être humain car il arrive que l'on soit bloqué malgré soi confronté à un souci de santé, de gros embouteillages et nous faisons avec. C'est là toute l'importance de ne pas renoncer. La performance de l'artiste camerounais Show Azazou, par exemple, a été reportée de deux heures mais elle a quand même eu lieu. C'est cela Yango II ! Malgré toutes les difficultés, nous avons construit l'histoire d'un grand entêtement, nous ne voulions absolument pas lâcher. Je pars demain avec un large sourire, un grand sentiment d'accomplissement parce que nous avons eu raison de ne pas lâcher le morceau (gros rire).

Propos recueillis par Nioni Masela

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LIBRAIRIE LES MANGUIERS
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

LÉOPARDS A' FOOTBALL

Ebunga Simbi réintègre la sélection avec une sanction financière

Le latéral droit capitaine de l'AS V.Club, Ebunga Simbi « Saoûlé » a été réintégré dans les Léopards A' communément appelés « Locaux » de la République démocratique du Congo, quelques heures après son exclusion. Il avait quitté l'hôtel où sont hébergés les joueurs dans les heures tardives de la nuit sans autorisation du staff technique.

Et après une réunion, le staff technique prenait l'option de l'écarter du groupe. Mais à la fin, il a été réintégré après s'être excusé et expliqué ce qui s'était passé. « Je tiens sincèrement à m'excuser. J'ai eu un souci familial, et j'ai paniqué quand j'ai eu le message », a-t-il dit. Réintégré dans le groupe de 28 joueurs, l'expérimenté latéral gauche de V.Club va néanmoins purger une sanction financière à la suite de cette indiscipline, fait-on savoir.

Les Léopards A' se sont regroupés à Kinshasa pour un stage de quelques jours en vue d'un double affrontement amical contre les Diables rouges du Congo, d'abord à Brazzaville le 27 juillet, et à Kinshasa le 31 juillet 2022. La sélection A' de la RDC se prépare à une double opposition au Tchad, dans le cadre des éliminatoires pour la phase finale de la 7^e édition du Championnat d'Afrique des nations prévue pour janvier 2023 en Algérie.

Martin Enyimo



Ebunga Simbi «Saoûlé».

« Je tiens sincèrement à m'excuser. J'ai eu un souci familial, et j'ai paniqué quand j'ai eu le message »

YANGO

Mega Mingiedi perturbe la circulation à Kintambo Magasin

Diversement interprétée et objet de curiosité des passants, piétons, passagers, chauffeurs et motards, la performance de l'artiste plasticien, parti du parking jusqu'à la chaussée, première de la biennale dans un espace à aussi grande fréquentation que ce carrefour suivie de près, a ralenti le trafic sans constituer une entrave à la circulation routière les quelques minutes de son parcours, le 18 juillet.

Mega Mingiedi a le corps couvert de poudre blanche. Pour toute tenue, il est vêtu d'un pagne de lutteur (lingwanda). Pieds nus, il traîne, attaché aux chevilles, des bidons de vingt litres et des spatules en bois qui servent à malaxer le foufou. Les bras surélevés maintiennent sur sa tête deux dessins sous verre dans un cadre en aluminium qui ne semble pas léger, l'exercice n'est pas aisé et fait de l'artiste un objet de curiosité.

Conscient que de nombreux Kinois ne connaissent pas son travail, qu'il est méconnu de la majorité de ses concitoyens, le plasticien Mega Mingiedi a voulu y remédier en se livrant à cette performance dans la rue. Son moyen de se présenter au public local alors qu'il expose et est reconnu à l'international sans que sa ville ne sache vraiment de quoi il en retourne. « Plusieurs me connaissent de nom car j'expose moins à Kinshasa qu'ailleurs. C'est ainsi que je profite de la vitrine qu'est la biennale Yango pour présenter mon travail dans l'espace urbain et l'emmener ainsi vers les Kinois. Je tiens à confronter mon travail avec la population pour établir un dialogue avec elle. J'aime cet entretien de l'artiste avec ses contemporains », explique-t-il au Courrier de Kinshasa.



Mega part du parking de Kintambo Magasin pour rencontrer la population (Adiac)

Et de renchérir : « Avec la performance, je fais une intervention en mettant mon corps en exhibition, j'ai un choix illimité de costumes. Aujourd'hui, mes dessins constituaient « mon costume ». « J'étais très content de voir les gens réagir à ma performance. Ils l'ont interprété selon leur entendement, j'ai entendu certains dire que je suis l'artiste qui porte le poids de Kinshasa sur sa tête. J'ai aimé cette

façon de voir les choses, c'est déjà positif que je suscite un discours ».

Kinois, Mega Mingiedi est un artiste plasticien qui a choisi de se spécialiser dans « l'expérimentation des villes imaginaires », précise-t-il. Il réalise des cartographies de villes et son travail, il le décrit de la sorte : « Je questionne la vraie définition de la ville entre les vraies villes et les bidonvilles en parallèle avec tous les problèmes de société

liés aux villes. Il s'agit notamment de la démocratie, la politique, la foi, la religion, l'homosexualité, la guerre et les détournements d'argent ». Ce faisant, Mega souligne : « Ce n'est pas le rôle de l'artiste de construire la ville mais plutôt de témoigner, dénoncer le mal et porter les gens à réfléchir de manière positive ».

Halte aux détournements

La performance de Mega se base sur deux dessins qui, affirme-t-il, « se rapportent aux problèmes de notre ville, Kinshasa ». Le premier, il l'a nommé EP I Tobongisa école. Et pour cause, nous dit-il : « J'y évoque une réalité observée dans la capitale mais aussi dans tout le Congo, ce grand pays, pratiquement un pays-continent avec la deuxième forêt la plus dense du monde après l'Amazonie, celle de l'Équateur. Mais il existe aussi la forêt du Mayombe au Kongo central, et pourtant les écoles où nos enfants sont instruits n'ont pas de bancs. Plusieurs écoles n'en disposent pas du tout alors que nous sommes le second pays à avoir une grande forêt ! Où vont donc tous ces arbres abattus dont nous voyons les grumes circuler en direction des ports, en Europe ? Nous-mêmes Congolais n'en bénéficions pas. C'est ce débat que je lance à travers le dessin EP I Tobongisa école ».

Le second dessin intitulé Tourniqué à Kinshasa est un jeu

de mots pour signifier que les choses changent, bougent à Kinshasa, nous dit Mega. Sur un ton réprobateur, il affirme : « Depuis quelques années, un phénomène s'est propagé dans la mentalité des politiciens congolais : l'on a dénombré beaucoup de cas de détournements de deniers publics. Ce n'est pas l'apanage du petit peuple mais vraiment des gestionnaires de l'Etat ». Le dessin décrie cette pratique car, souligne l'artiste, lorsqu'on détourne de l'argent, l'économie ne peut pas décoller, cela ne profite qu'aux détourneurs, dirigeants ou gestionnaires pourtant censés assurer la bonne marche du pays. Et de conclure : « Avec Tourniqué à Kinshasa, je mets plus l'accent sur les efforts de l'Inspection générale des finances (IGF), aidé par la justice, pour traquer les voleurs de la République. Je témoigne et encourage le ministère de la Justice à appuyer l'IGF pour que demain notre économie devienne forte, que nous ayons une meilleure vie sociale. Qu'il y ait des bancs dans les écoles, que le Congo aille de l'avant. Sur les 180 pays les plus corrompus au monde, le Congo est passé de 170^e à 169^e grâce à la traque que mène l'IGF. Il y a encore à faire, ce n'est qu'un petit pas à encourager. Tourniqué à Kinshasa s'adresse aux actuels gestionnaires du pays et aux étudiants qui font des études pour le devenir demain ».

Nioni Masela

« Depuis quelques années, un phénomène s'est propagé dans la mentalité des politiciens congolais : l'on a dénombré beaucoup de cas de détournements de deniers publics. Ce n'est pas l'apanage du petit peuple mais vraiment des gestionnaires de l'Etat »

CHAN 2023 - PRÉPARATION

Egalité d'un but partout entre le Congo et la RDC A' à Brazzaville

Pour sa première rencontre avec les Léopards locaux de la RDC, le sélectionneur Otis Ngoma se contente d'un résultat d'égalité de ses joueurs, en match amical international contre les Diables rouges A' à Brazzaville. Un deuxième match de préparation des éliminatoires du Chan entre les deux équipes est prévu à Kinshasa.

Les Léopards A' (locaux) de la République démocratique du Congo (RDC) ont fait jeu égal d'un but partout avec les Diables rouges du Congo Brazzaville, le mercredi 27 juillet, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, en match amical international. La sélection RD-congolaise dirigée par le sélectionneur Otis Ngoma Kondi prépare la double confrontation contre le Tchad dans le cadre des éliminatoires de la 7^e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) Algérie 2023.

Otis Ngoma a présenté une composition compacte, avec le gardien de but Siadi Ngusia Baggio, les défenseurs Djos Issama Mpeko (Capitaine), Kevin Mondeko, Mfingi Magma, Ernest Luzolo Sita, les milieux de terrain Miché Mika, Zemanga Soze et Glody Likonza. Le trio d'attaque s'est constitué de Glody Lilepo Makabi, Jean-Marc Makusu Mundele et Philippe Kinzumbi. Du côté de Diables rouges, le sélectionneur Jean Elie Ngoya a fait confiance au gardien de but Pavel Nzila, et dans le champ à Prince Moundza Mapata, Julfin Ondongo, Ngoma Overcien, Kibama Audavy, Bibamou Christ, Mbon Etou Mignon, le capitaine Osseti Itali Harvey (buteur congolais), Kennedy Cha-



Les Léopards A' à l'entraînement la veille du match contre les Diables rouges A' à Brazzaville

cha et Malonga Hernest.

Les Léopards ont entamé la partie dans le camp des Diables rouges jusqu'à ouvrir la marque à la 23^e minute par Glody Lilepo Makabi. Et l'attaquant de V.Club a été obligé de quitter ses coéquipiers à la suite d'une blessure quelques minutes

après son but. C'est dans les ultimes minutes, à la 90+4^e minute que les Diables rouges ont obtenu l'égalisation par Osseti Itala. Les changements opérés en deuxième période (turn over) du côté des Léopards n'ont pas empêché l'égalisation. Les deux équipes vont se retrouver le di-

manche 31 juillet au stade des Martyrs de Kinshasa pour un deuxième face-à-face qui va conclure ce stage de préparation du match contre les Sao du Tchad comptant pour les éliminatoires de la 7^e édition du Chan Algérie 2023.

Martin Engimo

FOOTBALL - TRANSFERTS

Charles Pickel Monginga à Cremonese, Warren Bondo à Monza

Deux Congolais de souche évolueront la saison prochaine à la Série A italienne.



Charles Monginda Pickel

Le milieu récupérateur Charles Monginda Pickel s'est engagé avec Cremonese, promu cette saison en D1 italienne (Calcio). En provenance de Famalicao en D1 Portugal où il évoluait avec un autre Congolais de sang Simon Banza, il a signé pour une saison, et le montant est de 3,8 millions d'euros. Ancien joueur de Grenoble (L2

France), Charle Monginda Pickel a disputé 33 matchs avec Famalicao, toutes compétitions confondues, dont 29 en championnat, fait-on savoir.

Il arrive donc à Cremonese comme à Famalicao, alors que le club accède en D1 avec la première mission de se maintenir. Cremonese retrouve l'élite du football italienne

après plusieurs saisons dans les divisions inférieures et le Congolais est même arrivé à Kinshasa pour obtenir son passeport de service afin d'évoluer chez les Léopards de la République démocratique du Congo, avant de marquer des hésitations, va donc jouer sa partition et aider ce club à se maintenir.

L'autre espoir de sang



Warren Bondo

RD-congolais qui jouera dans l'élite du football italien, c'est le jeune milieu défensif Warren Bondo (18 ans). Il a quitté l'AS Nancy Lorraine (L2 France) pour un autre club promu en série A, l'AC Monza. Il est attendu pour la traditionnelle visite médicale avant de parapher son contrat. L'on note qu'il est parti libre de Nancy, son club formateur et

relégué en National. Warren Bondo a été l'un des pièces maîtresses du club, s'affirmant la saison dernière en disputant 39 matchs toutes compétitions confondues, pour 2 buts et 2 passes décisives, pour sa première saison en équipe A de Nancy. Son futur va désormais s'écrire loin de Nancy, en Italie...

M.E.

GUINÉE-BISSAU

Macron rencontre le président de la Cédéao

Le président français a réalisé, le 28 juillet, la dernière étape de sa tournée africaine, après le Cameroun et le Bénin. Emmanuel Macron s'est entretenu avec son homologue guinéen, Umaro Sissoco Embaló, président en exercice de la Cédéao. Une troisième rencontre en moins d'un an.

Après le Cameroun et le Bénin, le chef d'État français terminera une première tournée africaine, depuis sa réélection, par la Guinée-Bissau. Un pays en tension après une tentative de coup d'État en février dernier et la dissolution du Parlement trois mois plus tard par le président Umaro Sissoco Embaló. Octobre à l'Élysée, février à Bruxelles et désormais juillet à Bissau... Emmanuel Macron et Umaro Sissoco Embaló se sont rencontrés le jeudi pour la troisième fois en moins d'un an. Le leader guinéen vient de prendre début juillet la présidence tournante de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao), en première ligne face à la junte militaire. La casquette de président de la Cédéao fait d'Umaro Sissoco Embaló un interlocuteur incontournable pour Paris. Le chef de l'État bissau-guinéen a désormais sur sa table les dossiers sensibles du Burkina, de la Guinée et surtout du Mali.

Pour le journaliste Antoine Glaser, « la France ne veut plus apparaître en première ligne. Elle préfère mettre en avant les institutions régionales », dit-il.

Plusieurs fois, Paris a été accusé de manipuler la Cédéao, avait affirmé Bamako, lorsqu'en janvier l'organisation avait sanctionné la junte au pouvoir. Les putschistes l'avaient accusée d'être « au service de la France ».

Selon un diplomate africain, « l'Élysée ne peut pas imposer ses vues.



Le président de la Guinée-Bissau Umaro Sissoco Embaló, au centre, est accueilli par le président du Conseil européen Charles Michel et le président français Emmanuel Macron à Bruxelles, le 17 février 2022. (Olivier Hoslet/Piscine Photo via AP)

Il y a six pays anglophones dans l'organisation, dont le poids lourd nigérian ou encore le Ghana. Il y a peut-être une volonté d'influencer, mais c'est dur de la concrétiser ».

Une source à l'Élysée explique que la France « s'aligne sur les positions des organisations régionales ».

Cet événement s'inscrit dans un contexte troublé pour ce pays d'Afrique de l'ouest, abonné aux crises politiques. Umaro Sissoco Embaló, a, en effet, annoncé en

mai dernier, la dissolution du Parlement et la convocation d'élections parlementaires anticipées d'ici à la fin de l'année. Et ce quelques semaines après une nouvelle tentative de coup d'État, le 1er février, qui a fait 11 morts selon le gouvernement.

La Guinée-Bissau est une ancienne colonie portugaise devenue indépendante en 1974 après une longue guerre de libération, menée par le Parti africain pour l'in-

dépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (PAIGC) fondé par Amílcar Cabral, assassiné en 1973. Le PAIGC a ensuite très longtemps dominé la politique nationale.

Une plaque tournante du trafic de drogue

Depuis la présidentielle de 2014, le pays s'est engagé sur la voie d'un retour à l'ordre constitutionnel, ce qui ne l'a pas préservé de turbulences chroniques. Les tensions

ont persisté après l'élection de Umaro Sissoco Embaló à la présidence en décembre 2019. Son principal adversaire, Domingos Simoes Pereira, du PAIGC, n'a jamais reconnu la victoire de Umaro Embaló, finalement entérinée par la communauté internationale.

De nombreux désaccords ont opposé Umaro Sissoco Embaló, général de réserve de 49 ans, et le Parlement, sur l'immunité parlementaire de Domingos Simoes Pereira, sur le partage des ressources du pétrole à la frontière avec le Sénégal, sur une révision de la Constitution ou, récemment, sur l'annonce par la Cédéao de l'envoi d'une force de stabilisation.

La communauté internationale réclame de longue date une nouvelle Constitution, l'organisation des pouvoirs dans l'actuelle loi fondamentale passant pour un facteur principal des crises à répétition. Le pays a besoin de réformes : il est l'un des plus pauvres au monde et considéré comme l'un des plus gangrenés par la corruption.

L'instabilité et la pauvreté y ont favorisé l'implantation de narcotrafiquants qui utilisent le territoire pour faire transiter la cocaïne d'Amérique latine vers l'Europe, avec la complicité suspectée de cadres de l'armée. Umaro Sissoco Embaló a d'ailleurs présenté le coup de force du 1er février, comme directement lié au trafic de stupéfiants.

Josiane Mambou Loukoula

TCHAD

Les négociations de préparation du dialogue inclusif se poursuivent au Qatar

Après avoir décidé, le 16 juillet, de suspendre leur participation aux négociations de paix qui se tiennent depuis 4 mois à Doha, au Qatar, accusant le régime tchadien de « harcèlement, achat de conscience, intimidations, menaces, désinformation », plusieurs groupes rebelles ont repris les discussions, avec l'espoir de parvenir à réunir avec le pouvoir les conditions requises pour la bonne tenue des prochaines assises nationales tant souhaitées.

Les rebelles dénonçaient également le choix de la nouvelle date du 20 août 2022 fixant la tenue du dialogue national inclusif, arrêtée sans qu'ils ne soient consultés. Il s'agissait d'une tentative « d'exclusion » de nombreux groupes armés du dialogue, ont affirmé les groupes armés. « Nous avons eu des discussions avec le médiateur à qui nous avons fait part de nos griefs par écrit et nous avons eu toutes les réponses », a indiqué le colonel Adoum Yacoub, porte-parole d'une coalition de 19 mouvements sur la cinquantaine qui négocient dans la capitale du Qatar.

Le pré-dialogue en cours à Doha, entamé le 13 mars 2022, devra aboutir à la tenue d'un dialogue national inclusif censé ouvrir la voie aux élections. En effet, au lendemain de la mort du président Idriss Déby Itno, tué au front contre des rebelles en avril

2021, son fils le jeune général Mahamat Idriss Déby Itno, proclamé président à la tête d'un Conseil militaire de transition, avait aussitôt promis des élections libres et démocratiques dans un délai de 18 mois.

D'après ce calendrier, la date butoir des élections est donc censée intervenir en octobre 2022. Cela revient à dire que les élections présidentielle et législatives sont difficiles à organiser dans un délai aussi court. Malgré cela, les groupes d'opposition ont exigé dès le départ que l'actuel chef de l'État tchadien se retire des élections avant que des pourparlers puissent avoir lieu, mais le gouvernement a déclaré que cela ne pouvait être discuté que lors du dialogue national.

Dans la perspective de la tenue du dialogue national inclusif, les autorités ne précisent pas à aucun moment comment entamer ces

assises si les groupes armés rebelles négociant avec elles dans la capitale du Qatar ne parviennent pas à s'entendre.

Le pouvoir salue la clairvoyance des opposants

Elles ne disent pas non plus ce qu'il faut faire si la principale plateforme de l'opposition non armée, Wakit Tamma, ne réintègre pas les pourparlers qu'elle a suspendus le 6 avril avec la junte dont elle refuse de reconnaître le pouvoir.

Pour Brahim Hissein, membre de la délégation des rebelles à Doha et chargé des relations extérieures de la représentation du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), la médiation qatarie ne cesse de faire montre de compréhension des revendications placées sur la table des négociations. « On a parlé de vive voix avec le médiateur le

21 juillet à l'hôtel pendant plus de quatre heures, ce qui nous a conduit à lever notre suspension et donner une nouvelle chance aux négociations », a-t-il révélé. Réagissant à la reprise des discussions par les groupes armés, Abderamane Koulamallah, porte-parole de la junte, a salué « la clairvoyance de ses frères ». A ce jour, on sait que le médiateur qatari a remis aux différents mouvements rebelles et au gouvernement tchadien un projet d'accord de paix dans lequel il y a quelques points à discuter. « Nous n'allons pas brader nos convictions, mais c'est une bonne base », a noté Mahamat Mahdi Ali, leader du FACT, l'un des principaux groupes armés à l'origine de l'attaque qui a conduit à la mort le 19 avril 2021 du maréchal Idriss Déby Itno.

Parmi les revendications des groupes armés figure la libération

de six responsables de l'opposition condamnés en juin dernier « à 12 mois de prison avec sursis et à payer 10 millions de francs CFA de dommages et intérêts à l'État tchadien », environ 15.000 euros, pour « troubles à l'ordre public » après une manifestation émaillée d'incidents le 14 mai contre la France. Ce sont notamment Max Loalngar (coordinateur de Wakit Tamma, la principale coalition de l'opposition), Gounoung Vaima Gan-Fare, (secrétaire général de l'Union des Syndicats du Tchad), Youssouf Korom Ahmat (secrétaire général du Syndicat des commerçants fournisseurs tchadiens), Massar Hissene Massar (président du Rassemblement des cadres de la société civile), Koudé Mbainassem (président de l'Association pour la Liberté d'expression) et Allamine Adoudou Khatir, ancien ambassadeur.

Nestor N'Gampoula



Avoir une Sim ne suffit pas. Identifiez-la !

Avec une pièce* d'identité conforme, rapprochez-vous de notre agence la plus proche.

- Pièce nationale d'identité ;
- Passeport ;
- Permis de conduire CEMAC ;
- Carte d'étudiant ;
- Carte d'élève ;
- Carte consulaire ;
- Carte de résident ;
- Carte professionnelle (Militaire, Avocat, Huissier, Notaire, Magistrat...)
- Carte de réfugiés signée du HCR.

**Pièce en cours de validité*

***125*6#**

📞 123 MTN Congo @MTN_123 MTN congo
 sosclient.cg@mtn.com 06 700 01 23



DISPONIBLE DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !

RD CONGO CONTRE-LA-MONTRE SPÉCIAL 24 PAGES

N° 3115 - AOÛT 2022 www.jeuneafrique.com

jeune **afrique**

MAROC
Bienvenue
chez les Fassis!

CÔTE D'IVOIRE
Coke
en stock

EXCLUSIF
DAN GERTLER
L'HOMME AUX MILLE
ET UNE FACETTES

Accusé de corruption en RD Congo et sanctionné par les États-Unis, le milliardaire israélien proche de Joseph Kabila cultive le secret. Grâce à des documents inédits et aux confessions de l'intéressé, JA perce le mystère de ce magnat du cuivre, du cobalt et du diamant.

Allemagne 9 € - Belgique 9 € - Canada 12,99 \$ CAN
France 7,90 € - Italie 7,90 € - Japon 9,20 €
Moyenne 7,90 € - Espagne 7,90 € - Royaume-Uni 9,20 €
Portugal 9 € - RD Congo 10 000 FCFA - Sénégal 15 000 FCFA
Tunisie 9 TUN - TOM 1000000 CFA - Zone CFA 14 000 FCFA
ISSN 1930-1235

M 01936 - 3115 - F - 7,90 € - RD

JEUNE AFRIQUE N° 3115 - AOÛT 2022

Retrouvez également
toute l'actualité africaine
sur le site et les applications
de Jeune Afrique



www.jeuneafrique.com



TRAFIC FLUVIAL

L'ensablement empêche d'écouler les produits alimentaires vers Brazzaville

Le débit du fleuve Congo est au plus bas, presque trois fois moins par rapport à son niveau normal. En cette période de saison sèche, l'étiage a même attaqué les pieds de quais empêchant les embarcations d'accoster, notamment au port de Brazzaville.

La voie fluviale constitue l'un des principaux corridors de transport des produits alimentaires des centres de production vers les grandes agglomérations. Le Plan de résilience sur la crise alimentaire, mis en place récemment par l'exécutif pour tenter de freiner la flambée du panier de la ménagère, a prévu un financement destiné à renforcer les installations portuaires (Brazzaville, Oyo). Le même budget devrait permettre la fluidité du trafic sur le fleuve Congo, le Kouilou, l'Oubangui, la Sangha, la Likouala-Mossaka, la Léfini...

L'état des lieux du Port autonome de Brazzaville et des ports secondaires dressé par son directeur général, Daniel Molongandzeyi, renseigne sur l'urgence de réaliser des travaux de réhabilitation des quais et de dragage. Ce port fluvial est indispensable dans le transport de masse, a-t-il insisté, qui part



de Brazzaville à Bangui (RCA), du même port à Ouesso (Sangha), à Épena (Likouala), à Oyo (Cuvette)...

La situation du trafic fluvial est préoccupante aux yeux des experts. « Nous avons un bassin fluvial naturel qui nous a permis pendant des années à écouler la pro-

duction de masse. Le problème est qu'aujourd'hui le bassin est envahi par le sable ; le débit du fleuve qui était de 83000m³ la seconde s'est rétréci à seulement 38000m³ la seconde. Au lieu d'être navigable douze mois sur douze, le fleuve est navigable à peine six à sept mois l'année »,

L'état du port autonome de Brazzaville/Adiac

s'inquiète Daniel Molongandzeyi. Si rien est fait pour éviter l'ensablement des quais et l'étiage du fleuve, prévient le responsable du port de Brazzaville, d'ici un mois les bateaux ne pourront plus accoster et le ravitaillement de la capitale en denrées alimentaires sera perturbé. La saison sèche est la période idéale

pour réaliser le dragage de quais et de permettre un plan d'eau au port de Brazzaville.

Le décaissement rapide du budget prévu dans le Plan de résilience est nécessaire pour relancer le trafic fluvial. Les autorités portuaires ont besoin d'au moins 800 millions francs CFA pour réaliser les travaux d'urgence. « Dans le Plan de résilience du gouvernement, il est prévu un budget pour l'amélioration de la navigabilité sur le corridor fluvial. Nous souhaitons que ces moyens soient vite débloqués en vue de libérer les quais de Brazzaville envahis par l'ensablement, à savoir le Beach, la gare à passagers, le port public dédié aux marchandises et le port Yoro », a plaidé Daniel Molongandzeyi, le 27 juillet, en marge d'un atelier sur le volet transports du Plan de résilience.

Fiacre Kombo

LÉGISLATIVES 2022

Dernières consignes et jeu d'alliances

La campagne électorale, pour le second tour des élections législatives des 26 et 31 juillet, s'achève demain à minuit dans les vingt-cinq circonscriptions en ballottage.

A quelques heures de la date fatidique du 31 juillet, l'heure est aux dernières consignes de vote et au jeu d'alliances. A Brazzaville, la candidate du Parti congolais du travail (PCT), dans la troisième circonscription électorale de Makélékélé, Princesse Gaétane Line Mouangassa (26,63%) est en train de mobiliser les troupes. Elle vient de bénéficier du soutien du député sortant, Bonaventure Boudzika, qui est arrivé en troisième position avec 26,04. Deuxième, Princesse Gaétane Line Mouangassa affrontera le candidat indépendant, Léonce Alban Oscar Kaky, premier avec 27,46% de suffrages exprimés au premier tour. Ce dernier compte sur ses différentes activités sociales réalisées ces derniers temps dans les quartiers de Makélékélé.

A Moungali 1, Aimé Hydevert Mouagni a opté pour le porte-à-porte, afin de convaincre les électeurs à lui faire confiance à nouveau. Le président du Club perspectives et réalités (CPR) est en ballottage face au candidat de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), Jean Bonard Moussodia (34,02) contre 31,06%.

Dans la troisième circonscription de Moungali, l'équation reste toujours difficile à équilibrer entre le président du Parti pour l'unité, la liberté et le progrès (Pulp) 43,67% et Gervine Moger Mounéa Dizangué Aya du Parti républicain et libéral (PRL) 24,66%.

Le PCT apporte son soutien au PRL à Kinkala

Arrivé en tête au premier tour avec 37,43%, Antoine Thomas Nicéphore Saint Eudes Fylla du PRL peut compter sur le soutien du PCT. La présidente de la fédération PCT-Pool, Marie Jeanne Kouloumbou, a invité ses militants et sympathisants, ainsi que tous ceux qui ont voté pour Edwige Ndembeka Biyengui (15,91%) à choisir Nick Fylla au second tour.

Un soutien de taille qui rassure le président du PRL à quelques heures du scrutin : « Une autre décision m'aurait étonné, puisque je travaille avec le bureau politique du PCT depuis des années », a lancé en substance celui qui affrontera Albert Nzalabantou de l'UDH-Yuki (31,05%). A Kimba, le candidat indépendant Antoine Beli Bokolojoué qui est arrivé en tête avec 45,85% poursuit sa tournée dans les villages. Il sera face au candidat du PCT, Raoul Mounba (28,79%), au second tour.

Dans la Bouenza, la candidate du PCT, Jacqueline Lydia Mikolo (22,21%) vient de bénéficier du soutien du député sortant, Michel Mboussi Ngouari (19,16%). Elle y affrontera Claudine Munari (49,42%). A Pointe-Noire, l'on apprend le retrait du candidat du PCAP, Geoffroy Michel Dibakala au profit de celui du PCT, Antoine Baniakina. Ce dernier avait obtenu 39,76% contre 32,06%.

Parfait Wilfried Douniama

Le PCT se montre confiant à Mouyondzi au second tour

Pour le second tour deuxième tour des législatives, dont le vote est le prévu pour le dimanche 31 juillet, la candidate du Parti congolais du travail (PCT) dans la circonscription électorale de Mouyondzi, Jacqueline Lydia Mikolo, bénéficie du soutien des mouvements politiques de la majorité présidentielle et des candidats malheureux au premier tour dont le député sortant, Michel Mboussi Ngouari, qui avait occupé la troisième place.



La candidate du PCT rassurant la population/Adiac

Le 31 juillet, dans la circonscription électorale unique de Mouyondzi, département de la Bouenza, les électeurs vont départager la candidate du PCT, Jacqueline Lydia Mikolo (22,21% au premier tour) et la présidente du Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail, Claudine Munari, (49,42% au premier tour). Dans une campagne de proximité, faisant du porte-à-porte et rassemblant les jeunes autour des activités sportives, la candidate du PCT parcourt tous les villages de la circonscription en appelant au vote de la raison qui, selon elle, permettra à Mouyondzi de poursuivre sa marche vers le développement dans divers secteurs. L'entrepreneuriat des jeunes par la formation et l'accompagnement ; la réhabilitation des routes et pistes agricoles pour desservir les bassins de production de Mouyondzi ; la création des opportunités de transformation des produits agricoles pour diversifier l'économie locale afin

que Mouyondzi, grâce à ses potentialités, puisse contribuer au développement socio-économique du pays, fait-elle savoir dans ses échanges avec les populations.

« Nous nous concentrons sur des actions concrètes, visibles, pérennes dans les secteurs de l'éducation, la santé, la formation, l'agriculture, l'entrepreneuriat et bien d'autres, qui apportent un changement dans la vie des populations sur le long terme », selon Jacqueline Lydia Mikolo, accompagnée de son collègue ministre et député, élu au premier tour dans le district de Sembé (département de la Sangha), Ghislain Thierry Manguessa Ebome.

Alliances

L'image montrant la candidate du PCT en compagnie du député sortant, Michel Mboussi Ngouari, défraie la chronique sur la toile depuis quelques jours. Celui-ci est arrivé troisième au premier tour avec 19,16%.

Son rapprochement avec Jacqueline Lydia Mikolo paraît comme un message clair dans le jeu des alliances pour le scrutin du 31 juillet. Les groupements politiques de la majorité ayant une assise dans la circonscription électorale de Mouyondzi font la même chose. Il faut donc attendre les résultats des urnes, l'issue du second tour, pour savoir à qui la bataille des consignes de vote aura profité.

En rappel, pour le second tour, dans l'ensemble le PCT a quatorze candidats en ballottage sur les 25 sièges qui restent à conquérir à travers le pays dont trois à Brazzaville, quatre dans la Bouenza, deux dans le Niari, deux dans le Pool, un dans le Kouilou et deux à Pointe-Noire. Ayant obtenu 103 sièges sur 151 au premier tour des législatives, ce parti politique affirme aborder le second tour avec sérénité, selon son secrétaire permanent chargé de la communication, Parfait Romuald Iloki.

Rominique Makaya

ENQUÊTE SUR LES MÉNAGES

L'opération de collecte se déroule normalement à Ouesso

L'opération de collecte de données dans le cadre de l'Enquête harmonisée des conditions de vie des ménages (EHCVM) à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, se déroule bien. La population salue l'initiative et accueille avec enthousiasme les agents collecteurs et enquêteurs.

Habillés de façon distinctive, les agents enquêteurs passent à six reprises à intervalle de trois jours dans les ménages tirés pour collecter des données en rapport avec leur train de vie. S'agissant du volet prix, d'autres agents sillonnent les marchés et différents points de vente pour y contrôler ainsi que le poids des aliments.

« Ici à Ouesso, nous travaillons dans des conditions mixtes. Il y a des ménages qui nous reçoivent facilement et comprennent l'enjeu de cette enquête. D'autres, par contre, sont un peu reticents mais cela ne nous déstabilise pas. Nous cherchons plutôt des voies et moyens pour les emmener à comprendre cette opération », a déclaré Eli Okoundzi, agent enquêteur à Ouesso.



Des agents enquêteurs «volet prix» sur le terrain à Souanké/Adiac

Sur le terrain, l'opération se déroule bien, a renchéri Roland Mosseli. « Les choses se passent normalement dans la zone de contrôle. Nous avons déjà terminé

avec les numérotations et là nous sommes à la deuxième journée de la collecte... », a-t-il dit.

Visitée par des agents collecteurs, Ida Debembe,

habitante de Ouesso a invité les responsables des autres ménages à recevoir sans crainte les agents de EHCVM qui passent pour la collecte des données. «

J'ai été approchée par des agents collecteurs et tout s'est passé dans le calme. Quelques questions m'ont été posées sur mon train de vie, ma consommation, etc. Je conseille à d'autres ménages de ne pas se renfermer et de recevoir les enquêteurs car cela est une bonne initiative en vue du développement et de l'évolution de notre pays », a-t-elle expliqué.

À Souanké, les agents sur le terrain ont été confrontés à quelques difficultés, notamment l'absence des responsables des ménages à leur domicile. « Les activités des habitants de Souanké centre sont plus liées au bois, donc ils y passent pratiquement une semaine et cela perturbe un peu notre méthode de travail », a fait savoir Guy Wilson Likassi, agent de l'INS à Souanké.

Gloria Imelda Lossele

 <p>PSP des Etats de l'Afrique Centrale Secrétariat Général Direction de l'Organisation et des Projets</p>		 <p>THE WORLD BANK IBRD • IDA WORLD BANK GROUP</p>
<p>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368</p>		
<p>Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières Régionales de la CEMAC (UGRIF) Services Centraux de la BEAC Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29</p>		
<p>Commission de Passation des Marchés - Composante BEAC</p>		
<p>Avis d'Appel d'Offres N° 003b/BEAC/SG/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2022/F</p>		
<p><u>Institution</u> : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun <u>Nom du projet</u> : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368 <u>Acheteur</u> : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun <u>Pays</u> : Cameroun <u>Crédit IDA n°</u> : 62290 <u>Titre de services</u> : Conception, fourniture, installation et mise en œuvre d'une chambre de compensation automatisée en temps réel de tous les moyens de paiement de détail non monétiques dans la CEMAC (SYSTAC2) <u>AAO N°</u> : 003b/BEAC/SG/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2022/F <u>Émis le</u> : 25 juillet 2022</p>		
<p>1. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce <i>crédit</i> pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la conception, fourniture, installation et mise en œuvre d'une chambre de compensation automatisée en temps réel de tous les moyens de paiement de détail non monétiques dans la CEMAC (SYSTAC2).</p> <p>2. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), en charge de la coordination du Projet, sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir une solution intégrée à la BEAC. Il s'agit de remplacer le système actuel SYSTAC (Système de Télécompensation en Afrique Centrale) par un système de télé compensation centralisé, universel, unique, traitant tous les moyens de paiement, y compris les virements instantanés de la monnaie électronique, mais à l'exclusion des cartes de paiement, fonctionnant en temps réel et capable de s'intégrer dans un écosystème de paiement transfrontaliers en Afrique et ce, conforme aux standards internationaux (fonctions couvertes, procédures de traitement, procédures sécuritaires, performances). Il s'agira d'un système unique pouvant être composé de plusieurs modules spécifiques distincts, notamment d'une chambre de compensation automatisée/ ACH pour les chèques, effets de commerce, avis de prélèvements, virements classiques et d'une solution pour les virements ou paiements</p>	<p>instantanés. Ce système s'inscrit dans le cadre du projet global de « Modernisation des Systèmes et Moyens de Paiement », en particulier, le volet sur la modernisation du système sécurisé de transfert des paiements de l'Afrique Centrale. C'est dans cette optique que la modernisation de SYSTAC devrait s'arrimer aux récentes évolutions de l'industrie de paiement de détail/de masse qui intègre le paiement instantané, le paiement par porte-monnaie mobile, la compensation en temps réel, etc...</p> <p>3. La procédure sera conduite par une mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO), telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de juillet 2017 révisé en novembre 2017 de la Banque Mondiale (« les Règles de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.</p> <p>4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet (UGRIF), email : adoum@beac.int (ou sarw_adoum@yahoo.fr) et otoumou@beac.int et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au siège de la BEAC à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 9 heures à 13 heures, heure de Yaoundé.</p> <p>5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé, en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous, au prix de soixante mille (60 000) Francs CFA ou quatre-vingt-douze (92) Euros non remboursables, payables par virement, chèque ou en espèces. Après paiement de cette somme, le dossier d'appel d'offres est remis à main propre à l'acheteur au siège de la BEAC ou envoyé par voie électronique à son adresse. Cependant, les Soumissionnaires qui ont acheté le DAO dont le processus a été annulé n'auront pas à payer une seconde fois et recevront la version révisée du DAO dès la publication du présent avis.</p> <p>6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 septembre 2022 à 12 heures (heure de Yaoundé). La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous le 20 septembre 2022 à 13 heures (heure de Yaoundé).</p> <p>7. Les offres doivent être accompagnées d'une Déclaration de Garantie de l'offre.</p> <p>8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :</p> <p>Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) 736, Avenue Monseigneur Vogt, BP 1917, Yaoundé / Cameroun UGRIF, 12^{ème} étage, Porte 1207 Monsieur le Coordonnateur du Projet Téléphone : +237 222 23 40 30/60 Télécopie : +237 222 33 29 adoum@beac.int (ou sarw_adoum@yahoo.fr) avec copie à otoumou@beac.int</p>	
Yaoundé, le 25 juillet 2022		

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'Inde va former des étudiants congolais

L'ambassadeur de l'Inde en République du Congo, Ghotu Ram Meena, a annoncé le 26 juillet à Brazzaville l'octroi des bourses par son pays en faveur des étudiants congolais, à l'issue d'un échange avec le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Les deux personnalités ont discuté des perspectives de coopération, notamment de la signature d'un accord de formation des bacheliers congolais en Inde dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, de la pharmacie, de la médecine et des métiers de l'artisanat.

Ils ont également échangé sur l'octroi des bourses d'études en Inde et sur la capacité du Congo à recevoir des investisseurs indiens.

Selon le diplomate indien, les bourses de formation sont de courte durée dans le domaine de la gestion, de la comptabilité, de l'administration, des banques. Toutefois, il y a aussi des bourses d'études supérieures du premier et troisième cycle dans tous les domaines. « Ma visite de courtoisie auprès du ministre a permis d'échanger sur les possibilités d'intensifier et de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement », a-t-il indiqué ajoutant que « le



Ghislain Thierry Maguessa Ebomé s'entretenant avec Ghotu Ram Meena

ministre a proposé un accord avec le gouvernement de l'Inde dans le domaine de l'éducation ».

Par ailleurs, le ministre Maguessa Ebomé a reçu d'autres personnalités. C'est le cas du chargé d'Affaires du royaume

du Maroc au Congo, Ahmed Agari. L'entretien a porté sur la mise en œuvre de l'accord-cadre tripartite et le départ imminent de vingt étudiants congolais boursiers pour la rentrée académique 2022-2023.

Avec le directeur de l'Agence française de développement (AFD) au Congo, Maurizio Cascioli, il a été question d'un projet financé par l'AFD, piloté par le ministère de l'Enseignement technique et professionnel. Ce projet vise à mettre en

place des centres de formation d'apprentissage.

Selon lui, il existe six centres suivis dans le cadre du projet qui forment des jeunes par année, notamment dans le domaine de l'agriculture, de l'automobile et du bâtiment.

« Nous avons fait le point sur l'état d'avancement de ces projets et échangé sur la prochaine étape à franchir. Le constat fait a été que les efforts importants ont été entrepris par l'Etat congolais, justement pour mettre à la disposition de ces structures un budget de fonctionnement qui leur permettra d'offrir une formation de qualité », a-t-il déclaré.

Maurizio Cascioli a assuré l'AFD de la possibilité de débloquer une tranche conditionnelle de financement qui était prévue pour financer un nouveau centre de formation à Boko dans le département du Pool. Ce nouveau centre permettra de lancer les études techniques.

Lydie Gisèle Oko

FINANCES PUBLIQUES

La CNTR s'imprègne des rapports de l'ITIE

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a pris connaissance, au cours d'un atelier le 28 juillet à Brazzaville, des rapports 2019 et 2020 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

L'atelier de dissémination du rapport ITIE portant exercices 2019-2020 a permis aux membres de la CNTR de se faire une idée de la manière dont fonctionne le comité national de l'ITIE. « Cette séance de travail avait un intérêt particulier pour la CNTR parce qu'on parle de transparence. Notre rôle est de faire la promotion de la transparence dans la gouvernance des ressources publiques. Nous avons ici un organe qui parle également de transparence mais leur spécialité est dans les industries extractives. Il était de bon aloi que nous puissions nous mettre ensemble pour pouvoir échanger, comprendre les uns et les autres », a expliqué le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua.

En effet, la CNTR veut capitaliser sur l'expérience de cette institution en matière de transparence des finances publiques. « Nous sommes donc venus nous abreuver auprès d'eux, voir comment ils procèdent parce que nous existons seulement depuis deux ans. C'est une bonne chose que nous sachions comment ils font ; ils

nous commentent le contenu des rapports qu'ils produisent, notamment ceux de 2019 et 2020 », a-t-il poursuivi. En deux ans d'existence, la CNTR a produit un rapport. C'est ainsi qu'elle entend s'inspirer du travail du secrétariat exécutif du comité national de l'ITIE pour améliorer les prochains rapports, notamment celui de 2022 qui sera publié en fin de cette année.

Selon le responsable suivi et évaluation du Projet des réformes intégrées du secteur public, Assen Bozire Clovin, qui a présenté les deux rapports, il y a une évolution positive concernant les recettes affectées pour le paiement de la dette. Celles-ci ont, en effet, baissé par rapport aux revenus qui sont envoyés au Trésor public en 2020. « Le premier constat dans les deux rapports est que la courbe commence à changer ; c'est-à-dire plus d'argent arrive au Trésor public, moins est affecté à la dette. Concernant les faiblesses constatées, nous avons observé que dans l'octroi des licences au niveau des secteurs des hydrocarbures et



Une vue des participants; les membres de la CNTR posant avec la délégation de l'ITIE Adiac

des mines, les procédures ne sont pas respectées. C'est une faiblesse que le gouvernement doit améliorer en prenant des textes d'application pour le code des hydrocarbures de 2016. C'est un vide qu'il faut combler », a-t-il insisté, précisant que cette présentation permet à la CNTR d'avoir des éléments d'analyse à base desquels elle peut faire le travail de suivi sur le terrain.

Conduite par le secrétaire exé-

cutif du comité national, Florent Michel Okoko, la délégation de l'ITIE a donné aux participants des informations contenues dans un rapport à partir des différentes exigences de la norme. En effet, la norme ITIE comprend sept exigences dont le cadre juridique, le régime fiscal de l'exploitation des hydrocarbures ou des mines. « Nous avons dans la norme ITIE des exigences qui traitent de l'exploration

de la production pétrolière ou minière ; mais aussi toutes les exigences concernant la collecte des données ou de revenus. L'une des exigences les plus importantes est le débat public et l'impact. Une fois que le rapport ITIE est produit, il est discuté dans le pays qui doit montrer l'impact », a résumé Brice Mackosso, membre du comité national de l'ITIE.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS A LA CLIENTELE DES BANQUES

Conformément à la lettre Circulaire N°004/GR/2022 du 22 Juin 2022 de la BEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale), précisant les conditions et modalités d'utilisation à l'extérieur des instruments de paiement électronique ainsi que le règlement à distance des transactions, l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Congo en sigle «APEC Congo vous rappelle par le présent avis que l'utilisation d'une carte bancaire (visa-MasterCard-etc.) à l'extérieur de la zone CEMAC est réservée exclusivement à son titulaire (Personne dont le nom est inscrit sur la carte).

Par conséquent, vous ne devez pour quelque motif que ce soit céder ou prêter à un tiers votre carte, sous peine de son retrait ou désactivation par la banque émettrice.

1. Pour les voyages de court séjour hors de la CEMAC.

Dès la première utilisation de la carte bancaire sur guichet automatique de banque (GAB) ou sur terminal de paiement électronique (TPE) hors de la CEMAC, et dans la limite de 5 000 000 FCFA, par voyage, par titulaire, vous disposez d'un délai qui ne peut excéder 30 jours pour transmettre à votre banque, les preuves de voyage ci-après :

- La copie du passeport en cours de validité (Page avec la photo) ;
- La copie des pages du passeport tamponnées aux frontières d'entrée ou de sortie, la copie du visa le cas échéant ;
- Le ticket de transport confirmé.

Pour tout dépassement du plafond réglementaire de 5 000 000 FCFA des opérations sur GAB et TPE, par voyage, par titulaire, les transactions restent soumises à la présentation des justificatifs à transmettre à votre banque.

2. Pour les résidents amenés à séjourner pendant une longue période hors de la CEMAC :

Dès la première utilisation d'une carte bancaire sur GAB ou sur TPE hors de la CEMAC, ainsi que les achats en ligne, et dans la limite de 5 000 000 FCFA, (2 millions pour les étudiants), par mois, par titulaire, vous disposez d'un délai qui ne peut excéder 30 jours pour transmettre à votre banque les preuves de voyage et les documents justifiant votre statut de résident à l'étranger.

Sont concernés :

- les Chefs de missions diplomatiques, diplomates et assimilés ainsi que les membres de leur famille issus des pays de la CEMAC ;
- les Malades en soins à l'extérieur de la CEMAC et des

personnes qui les accompagnent ;

- les étudiants à l'étranger relevant d'un ménage résident de la CEMAC ;
- les fonctionnaires des Etats de la CEMAC employés à l'extérieur de ceux-ci dans des enclaves territoriales ;
- les militaires participant à des missions à l'extérieur de la CEMAC,
- les travailleurs saisonniers résidents de la CEMAC qui exercent leur activité hors de celle-ci ;
- les Personnes employées par des entités résidentes de la CEMAC en formation, en stage, en mission ou travaillant en alternance à l'étranger ;
- les résidents de la CEMAC, membres d'équipage des navires, aéronefs et plateformes pétrolières à l'étranger ;
- les résidents de la CEMAC en pèlerinage, participant à une foire, une activité sportive ou culturelle ou toute autre activité assimilée.

Pour tout dépassement des plafonds réglementaires ci-dessus par mois, par titulaire, les transactions restent soumises à la présentation des justificatifs à transmettre à votre banque.

3. Pour les paiements par carte sur internet.

La carte bancaire reste utilisable en ligne en toute liberté dans la limite de

1 000 000 FCFA par mois, par titulaire.

Au-delà de ce plafond, vous devez transmettre à votre banque les documents justificatifs des sommes correspondantes.

Nous portons votre attention sur le fait que si les justificatifs de voyage et de dépassement des plafonds ne sont pas fournis dans le délai de 30 jours, la banque est tenue d'adresser au titulaire de la carte, une lettre de mise en demeure lui demandant de communiquer sous huitaine tout document probant. A défaut de réponse au terme du délai imparti dans la mise en demeure, elle serait dans l'obligation de suspendre l'utilisation de tous les instruments de paiement électronique du titulaire concerné. Pour toute information complémentaire, nous vous demandons de bien vouloir vous rapprocher de votre banque.






 ONYCOM PRÉSENTE

CONCERT








 PALAIS DES CONGRÈS

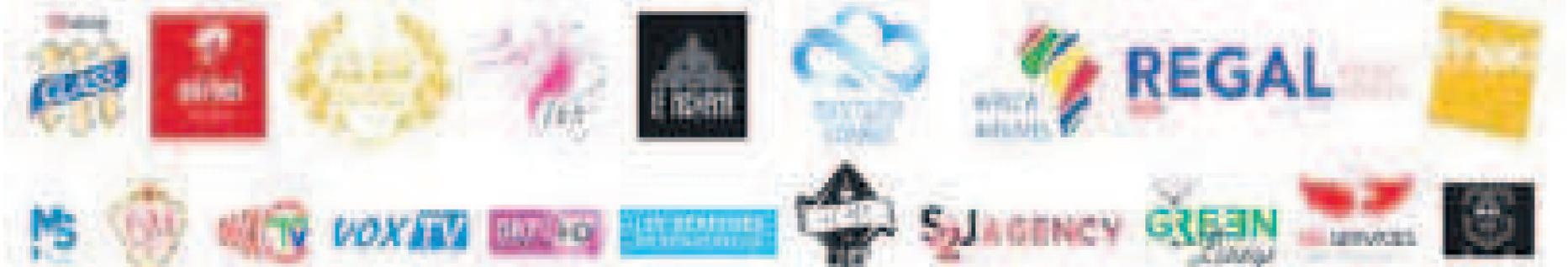
FALLY IRUPA




 STANDARD TICKET 10.000 FCFA

CONTACTS : +242056268856 / +242068016527





SÉCURITÉ MARITIME

Le Congo et les Etats Unis renforcent leur coopération

La délégation conduite par l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Eugène Young, a eu une séance de travail, le 28 juillet, avec le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

L'objet de la rencontre, a indiqué l'ambassadeur américain, « est de confirmer notre coopération dans le domaine sécuritaire, mais aussi pour voir là où nous pouvons renforcer cette coopération, par exemple, dans le domaine de la sécurité maritime. Nos deux pays partagent ensemble l'Océan atlantique, nous avons les mêmes intérêts communs avec le Congo dans la sécurisation du golfe de Guinée, mais aussi sur d'autres défis qui existent dans ce périmètre ».

A noter que dans le cadre du partenariat militaire, les Etats-Unis et le Congo organisent chaque année un exercice de renforcement des capacités des Forces navales dénommé « Obagamé Express » au plan africain. Cette manœuvre se déroule généralement au large des côtes congolaises dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. De même, toujours dans le cadre du renforcement des capacités des cadres congolais, s'effectuent de part et d'autres des voyages d'études et des échanges entre les élèves officiers congolais et américains. D'autres visites sont également effectuées à Brazzaville par le Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique dont la dernière a eu lieu en mars.

Guillaume Ondze



Photo de famille/DR

COOPÉRATION

Vers un début de collaboration entre la mairie de Brazzaville et le Pnud

Arrivé en fin de mission au Congo, le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Maleye Diop, a été reçu le 27 juillet par le maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.



Le maire de la ville de Brazzaville s'entretenant avec le représentant du Pnud au Congo/DR

La phase de planification des plans de développement de la mairie de Brazzaville axée sur l'actuel Plan national de développement (PND 2022-2026) a été au centre de la rencontre entre les deux personnalités. « Je suis en fin de mission au Congo et j'avais trouvé utile de passer remercier le maire parce qu'avec la municipalité nous avons travaillé sur un certain nombre de sujets se rapportant à l'Agenda 2030 », a déclaré le diplomate onusien à l'issue de l'audience, indiquant que la ville de Brazzaville avait été choisie pour la première phase pilote.

Réagissant à la préoccupation concernant l'implication du Pnud dans sa collaboration avec la mairie de Brazzaville, Maleye Diop a répondu positivement tout en réaffirmant la disponibilité et l'engagement de l'agence onusienne à accompagner le développement de la ville de Brazzaville.

A propos des récents échanges qu'il a eus avec le

maire sur une probable session de sensibilisation prévue dans le cadre de l'agenda 2030 des Objectifs de développement durable (ODD), le diplomate onusien a décliné les axes qui devront permettre aux villes de pouvoir mieux s'engager dans leur réalisation. « Il s'agit d'un ensemble de chantiers dont certains ont démarré, mais la plupart ce sont des chantiers qui seront certainement poursuivis par mon successeur. Je constate un grand engagement du maire dans les questions de développement local », a-t-il souligné. Sur les garanties qu'apporte l'Etat congolais au sujet du développement local basé sur une planification, Maleye Diop a indiqué: « Nous sommes en train d'élaborer des plans de développement local qui seront sûrement axés sur l'actuel PND 2022-2026 ».

Guillaume Ondze

ENTREPRENEURIAT

La ville océane accueille la première édition du forum des femmes

À l'occasion de la journée internationale de la femme africaine, le Refa du Congo-Brazzaville, en partenariat avec Congo Entreprises Développement, organise du 25 au 30 juillet dans la capitale économique la première édition du forum sur la semaine de l'entrepreneuriat au féminin.

Le forum du Réseau entrepreneurial de la femme africaine (Refa) Congo-Brazzaville est un moment d'échanges pour s'informer et se former afin de mieux comprendre le monde des affaires. Ouvert au public, ce forum propose plusieurs modules d'échanges, d'information et de formation aux femmes qui entreprennent.

Au programme de cette activité, il y a des animations culturelles, des conférence-débats, des ateliers de formation gratuite, la restauration et dégustation, des jeux concours, des expositions-ventes à la maison de la République, ex-Loukabou. Une occasion pour les visiteurs de découvrir le génie créateur de ces femmes spécialistes dans l'agro-industrie, l'artisanat et la transformation des produits locaux.

Dans son mot de circonstance, la présidente du Refa Congo-Brazzaville, Marie-Rose Poutya Saisonou, a indiqué qu'investir dans les compétences des femmes a irrémédiablement un impact sur l'économie et son corollaire sur le social. C'est dans ce sens que son association a organisé un premier forum de l'entrepreneuriat féminin à Pointe-Noire, une activité qui valorise des projets de femmes et apporte des solutions à leurs problèmes, grâce aux ateliers-thématiques sur les étapes pour bien entreprendre et sur comment vaincre les stéréotypes. Ce forum considéré comme un espace d'échange et de partage d'expérience se veut être un moment idéal pour renforcer l'autonomisation des femmes congolaises. Notons que la dernière journée sera marquée par une conférence-débat axée sur le thème « L'entrepreneuriat féminin, défis et stratégies en période de crise ». Celle-ci sera secondée par un cocktail dans la salle du Rocher des âges, moment convivial pour clôturer cette première édition autour d'un verre.

Hugues Prosper Mabonzo